

# Assemblée Générale du 18 septembre 2020

## Saison 2019/2020

Présents : 17

Pouvoir : 12

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut débiter

Début de l'assemblée générale : 19h00

Ouverture de séance et accueil des licenciés.

M. SERRIE, président de la société de tir de Bourges, remercie les membres présentes.

### Bilan de la saison 2019/2020 :

En premier lieu, M. SERRIE sollicite l'assemblée pour la validation de CR de l'assemblée générale. Aucune objection n'est formulée.

#### Point sur le montant de cotisation :

Lors de l'assemblée générale de la saison 2018-2019, une augmentation de 5€ avait été décidée pour application sur la saison 2020-2021.

Au regard de la crise sanitaire, il a été décidé par le bureau de surseoir partiellement à cette augmentation et de n'appliquer que la partie réalisée de la fédération.

De ce fait, les cotisations pour l'année 2020-2021 sont :

- de 82€ et 112€ pour un renouvellement (respectivement jeune et adulte) ;
- de 105€ et 135€ pour une 1ère cotisation (respectivement jeune et adulte) ;
- 50 € pour un second club.

La ligue a déjà annoncé, pour la saison 2021-2022 une augmentation de sa part de 3€.

Pour les renouvellements, il sera aussi appliqué l'augmentation de 5€ décidée lors de l'assemblée générale de 2018-2019.

#### Carnet de tir :

Les tirs contrôlés ne sont plus obligatoires pour les tireurs possédant déjà une détention.

M. SERRIE souhaite que l'ensemble des tireurs de la société de tir de Bourges conserve son carnet de tir que dans la mesure du possible, fasse valider un tir par an dans un stand extérieur.

Pour les tireurs ne possédant pas de carnet et de détention, la procédure des trois tirs avant la demande de la feuille verte est toujours existante.

#### Présentation des comptes :

M. RACLIN a assuré le poste de trésorier durant la saison. Il procède à la présentation des comptes. (Voir documents en annexe)

La trésorerie a été réalisée avec l'application « Basicompta » proposé par le comité olympique.

Cette application en ligne est relativement simple d'utilisation.

Le contrôleur aux comptes, M. DELATTRE, après vérification faites chez lui des documents transmis, propose à l'assemblée générale de donner quitus sur cette gestion, qui est voté à l'unanimité.

#### Fêtes des associations :

Elle a eu lieu le dimanche 13 septembre dernier.

Le stand a été tenu par :

- M. FOURNIER Antoine
- M. GRENOUILLAT Sébastien

- M. RACLIN Gérald
- M. SULPICE Jean-Michel
- Mme TALLEC Véronique

44 contacts ont été enregistrés, décomposés en 22 femmes, 13 hommes et 9 jeunes.  
Ils ont eu lieu majoritairement le matin.

A cette occasion, les représentants du club ont pu prendre contact avec la nouvelle municipalité.  
M. METTRE, maire-adjoint délégué aux Sports, c'est entretenu longuement avec M. GRENOUILLAT et M. RACLIN sur l'absence d'un pas de tir 25/50 m sur Bourges.

### Saison 2020/2021 :

M. SERRIE, rappel que cette année est une année olympique (malgré les événements) et que de ce fait le renouvellement du comité directeur est à faire.

Une seule liste est constituée et proposé au vote des membres :

- M. CHAVANNE Alain
- M. FOURNIER Antoine
- M. GENESTINE Michel
- M. GRENOUILLAT Sébastien
- M. PIETRI Ange
- M. RACLIN Gérald
- M. SERRIE Philippe
- M. SULPICE Jean-Michel

La liste est validée par l'assemblée générale.

Le comité directeur, c'est retiré pour élire son Président.

M. SERRIE a été proposé à l'assemblée. Un vote de validation a eu lieu à bulletin secret :

- 1 non
- 28 oui

M. SERRIE est réélu président pour 4 ans.

Le bureau est constitué :

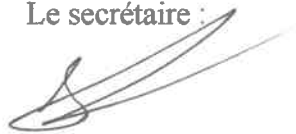
Vice-président : FOURNIER Antoine

Trésorier : PIETRI Ange

Secrétaire : RACLIN Gérald

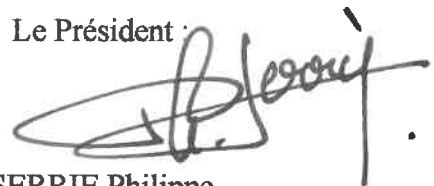
Fin de l'assemblée générale : 20h00

Le secrétaire :



FOURNIER Antoine

Le Président :



SERRIE Philippe

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE LA SOCIETE DE TIR DE BOURGES

Le 18 septembre 2020

RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES

Conformément aux status et à la mission de vérification des comptes qui m'a été confiée, j'ai examiné la comptabilité de la Société de Tir (STB) pour la saison 2019/2020

Cette vérification s'est faite à mon domicile, 10, rue du parc, sur la totalité de la comptabilité, à partir des documents mis à ma disposition : les relevés bancaires et les pièces justificatives.

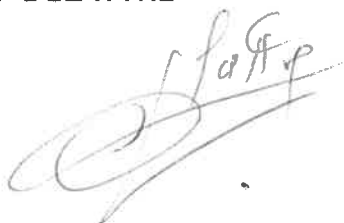
Après contrôle de l'ensemble des documents , je confirme que les comptes sont réguliers et sincères, leur suivi est rigoureux , leur analyse n'appelle donc pas de remarque particulière.

Je me permets de mettre en exergue l'excellent travail de notre nouveau trésorier Gérald RACLIN, équipé d'un nouveau logiciel de comptabilité, efficace et fiable.

Ceci-dit et par conséquent je vous demande de donner quitus à la gestion des comptes de la STB.

A BOURGES le 13 Septembre 2020

J.P DELATTRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.P. Delattre', written over a horizontal line.

## Visualisation du Compte de résultat global du 01/09/2019 au 31/08/2020

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
<b>60-Achat</b>		<b>1425,33 70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>1877,5</b>
Achats d'études et de prestations de services		0 Prestation de services	165
Achats non stockés de matières et de fournitures		78,3 Vente de marchandises	1712,5
Fournitures non stockables ( eau, énergie)		0 Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	121,34		
Autres fournitures	1225,69		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1425,15 74- Subventions d exploitation</b>		<b>648</b>
Sous traitance générale	0 Etat: ANS		0
Locations	409,53		
Entretien et réparation	422,48 Région(s):		0
Assurance	593,14		
Documentation	0		
Divers	0 Département(s):		0
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1231,25</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 Commune(s):		490
Publicité, publication	296,71 subvention communautié de communes et agglomération		0
Déplacements, missions	922,9		
Frais postaux et de télécommunications	11,64 Organismes sociaux (à détailler):		0
Services bancaires, autres	0		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b> Fédération		<b>158</b>
Impôts et taxes sur rémunération	0 Fonds européens		0
Autres impôts et taxes	0 ASP		0
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0</b> Autres recettes (précisez)		<b>0</b>
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0 75 - Autres produits de gestion courante		<b>9603</b>
Autres charges de personnel	0 Dont cotisations		<b>8235</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>6307 76 - Produits financiers</b>		<b>0</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0 77 - Produits exceptionnels</b>		<b>0</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>50 78 Reprises sur amortissements et provisions</b>		<b>0</b>
<b>68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)</b>	<b>0 79 - transfert de charges</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>10438,73 TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>12128,5</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>8844 87 - Contributions volontaires en nature</b>		<b>8844</b>
Secours en nature	0 Dons en nature		0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 Prestations en nature		0
Personnel bénévole	8844 Bénévolat		8844
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19282,73 TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>20972,5</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1689,77</b>		